L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 MAI 1882. — 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 11 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition quotidienne.

Un an.......$12 00
Six mois.......6 00
Trois mois.......3 00
Un mois.......1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Édition du Dimanche.

Un an.......$3 00
Renferme deux feuilletons.

Édition hebdomadaire.

Un an.......$3 00
Six mois.......1 50
Quatre mois.......1 00
Trois mois.......75
Renferme deux feuilletons.

La demande d'une nouvelle Constitution pour la Louisiane.

Dans le message qu'il vient d'adresser à la Législature, le gouverneur, après s'être appesanti sur les principales imperfections du pacte fondamental de 1879—imperfections qui ont été signalées, plus d'une fois, dans l'Abeille, et, à mesure qu'une triste expérience nous les indiquait plus clairement, plus chèrement, ont été qualifiées de déplorables—le gouverneur, disons-nous, termine cette partie de sa communication par ces mots :

Une nouvelle Constitution serait un bienfait. J'espère que l'Etat aura une loi organique plus conforme à nos besoins et s'accordant mieux avec nos lois.

Nous nous permettrons de ne point partager, sous le rapport des amendements, comme sous plusieurs autres, l'opinion du premier magistrat de la Louisiane.

Tout en reconnaissant les avantages qui résulteraient d'abrogations et de modifications d'articles, Son Excellence exprime la crainte que la présentation d'un trop grand nombre de changements à la fois n'amène la confusion, et, si nous avons bien saisi sa pensée, le doute qui s'élève dans son esprit à l'endroit de la convenance ou de la sagesse du système, le pousse à préférer une nouvelle Constitution.

Pour avoir une nouvelle Constitution, il faudrait une Convention, et voilà précisément ce qui ne nous rassure pas.

Nous ne voulons pas nier, d'avance, les lumières de ceux ou de la majorité de ceux que les électeurs enverraient à l'Assemblée ; nous nous demandons, seulement, si les successeurs des délégués de 1879 seraient supérieurs à ces derniers. Et s'il nous était démontré qu'ils le seraient, nous aurions encore le droit de demander s'ils feraient mieux.

Il est souvent prudent et utile de juger de l'avenir par le passé.

Certes, il faut se cramponner à l'espoir aussi longtemps que possible, mais il vient un moment où un peuple est bien obligé d'avouer que l'espoir le nourrit par trop médiocrement. Nous croyons que la généralité des citoyens est arrivée à cette douloureuse conclusion, après s'être bercée d'illusions aussi nombreuses que vaines. Si elle n'y est pas arrivée, c'est qu'elle est incurable.

Ajoutons que les fortes dépenses auxquelles entraînerait une pareille Assemblée sont positives—et dans un Etat qui se plaint, avec raison, d'une absence presque totale des fonds les plus nécessaires, la question d'économie exige les plus sérieuses réflexions.

Les bienfaits dont nous jouirions sous un nouveau pacte sont incertains, et nous ne pensons pas que la Louisiane soit actuellement dans une situation qui l'autorise à se passer la fantaisie de tentatives coûteuses.

Les erreurs commises par les Conventionnels de 1879, et que nous ne qualifierons pas, ont eu des suites que peu de classes ignorent, car elles en ont beaucoup souffert et en souffrent encore davantage aujourd'hui ; il serait donc inutile de les signaler aux hommes publics et aux législateurs, dont le devoir, quand ils le comprennent et ont à cœur de le remplir, est d'observer attentivement l'exécution, l'opération de leurs mesures, et, en cas de déceptions, de mécontentement, de pertes ou de désastre, d'en rechercher la cause pour y remédier.

Nous sommes d'avis qu'il faudrait, à moins d'obstacles que nous ignorons jusqu'ici, soumettre au peuple, en temps opportun et d'une manière qui empêcherait les bouleversements, les modifications qu'on sait être indispensables.

Rien encore ne nous oblige à croire que nous sommes incapables de nous diriger raisonnablement, ainsi que cela se pratique dans les communautés civilisées qui revendiquent et méritent l'honneur de pouvoir se gouverner elles-mêmes.

On s'imaginera difficilement qu'une terreur de la confusion soit susceptible de nous pousser à une entreprise que nous ne pourrions peut-être pas mener à bonne fin, et dont, probablement, le résultat nous désappointerait de nouveau.

Si en nous prononçant pour les modifications et contre une Convention, nous sommes dans l'erreur, notre désir ayant constamment été de veiller aux intérêts de l'Etat et de les défendre avec autant d'énergie qu'il nous est donné d'apporter à cette défense, nous reviendrons, loyalement, comme d'habitude, sur l'opinion que nous venons d'exprimer.

Mais en attendant qu'il nous soit prouvé que nous nous écartons de la bonne voie, nous insistons sur les amendements.

La Cour Suprême a ordonné, hier matin, la mise en liberté de MM. Joseph Livesy, George Osmond et J. L. Bossier, détenus-propriétaires du "La Mascotte."

La Constitution de la Louisiane, a-t-elle dit, par l'organe de l'honorable Fenner, veut qu'aucune loi qui porterait atteinte à la liberté de la Presse ne soit décrétée. Il n'est pas de tribunal qui soit autorisé à frapper de nullité les droits que garantit le pacte. Si les articles publiés dans un journal constituent un libelle, la personne contre qui le libelle est dirigé peut intenter un procès en dommages ou s'adresser aux cours criminelles. L'action instituée contre "La Mascotte" établirait une censure que les Etats-Unis ne reconnaissent pas.

Aucune cour, a dit le juge en terminant, n'a le pouvoir de lancer un ordre aussi absolu que celui en vertu duquel les éditeurs-propriétaires du journal ont été arrêtés et emprisonnés.

Le juge Lazarus a renoncé, hier, l'injonction par laquelle M. Stoddard Howell voulait empêcher l'Union des Bouchers d'établir un ou des abattoirs sur le fleuve en face du fleuve, dans la rue Patton ou aux environs de cette rue, dans le treizième District.

La cour a écarté toutes les parties de la pétition, excepté celle qui défend de couper la levée.

M. Howell basait sa demande sur ce que la construction d'abattoirs dans le quartier indiqué nuirait à la salubrité publique.

Les partisans du statu quo en matière de gouvernement municipal à la Nlle-Orléans affichent une pleine et entière confiance dans la Législature, quant à leur maintien dans les fonctions qu'ils occupent.

Cette assurance est-elle justifiée ?

Les administrateurs de la ville n'ignorent probablement pas que leur lenteur à décider la question des franchises du chemin de fer de Carrollton est un sujet d'étonnement.

Elle donne lieu à des commentaires dont ils se hâteront de prendre connaissance, car ils prouvent, tous les jours, qu'ils s'inquiètent énormément de l'opinion publique.

Charte de la Nlle-Orléans.—M. Chrétien, un de nos représentants à la Législature, a soumis, mardi, son projet de charte de ville à la Chambre qui en a ordonné l'impression et en a renvoyé l'examen au comité des "Affaires de ville."

La commission des réclamations franco-américaines.—Il y a quelque temps une majorité de cette commission a rendu une décision que les parties intéressées et le public ont à bon droit trouvé étrange. Un citoyen français réclamait la valeur d'une certaine quantité de coton que les autorités militaires des Etats-Unis avaient détruite en Louisiane, dans une partie de l'Etat qu'occupaient et que gouvernaient les sécessionnistes.

Le tribunal déclara qu'aucune responsabilité ne pouvait s'attacher à l'acte des autorités militaires ci-dessus, parce qu'il était exercé sur un territoire où ne s'étendait pas alors la juridiction des Etats-Unis. Or, on sait que jamais le gouvernement fédéral n'a voulu admettre qu'aucune parcelle du territoire de l'Union ait à un moment quelconque, échappé à sa domination, et c'est pour cela qu'il qualifiait les confédérés de rebelles. La Louisiane, même entre les mains des Confédérés n'en était pas moins une fraction de la République des Etats-Unis. Cette doctrine a été invariablement maintenue par la Cour Suprême de Washington ; et le Congrès, le Président, les ministères, les différents corps politiques constitués, dans leurs rapports avec les autorités civiles ou militaires de la Confédération n'ont dans aucune circonstance voulu admettre que les Etats insurgés eussent un seul instant cessé de faire partie du domaine national.

C'est ce qu'a établi d'une manière irréfutable le commissaire français, en s'opposant à la décision du Tribunal, et le Département d'Etat auquel il en a appelé a déclaré que ses vues étaient parfaitement fondées et lui a donné raison.

Le gouvernement français ayant été également saisi de l'incident, on attend sa réponse pour remettre l'affaire en délibération.

La commission a tenu une nouvelle séance le 29 avril.

Assaut d'armes.—Tous les préparatifs sont terminés, et c'est positivement ce soir que le Club d'Escrime d'Orléans donne, à Grunewald Hall, le grand assaut d'armes auquel assisteront un nombre considérable d'invités.

On sait l'attrait tout particulier qu'offre ce spectacle destiné à mettre vivement en relief la vigueur, la souplesse et l'agilité des tireurs. Ceux qui doivent prendre part à la lutte s'exercent depuis plusieurs semaines. Le tournoi sera donc extrêmement intéressant.

Le Club, nous l'avons déjà dit, compte parmi ses membres un grand nombre de nos jeunes gens les plus estimables et les plus considérés. L'élément franco-louisianais et l'élément anglo-américain y sont également représentés. On peut s'attendre à des passes-d'armes émouvantes et pleines de surprises et où se déploieront à l'aise les qualités particulières de chaque tireur. A presque tous on reconnaîtra de la tenue, de la correction, de la rapidité, et à beaucoup de l'élégance, du coup-d'œil et de la précision, grâce aux excellentes leçons qu'ils ont reçues de leur professeur et à leur étude consciencieuse de l'arme.—Donc, à ce soir. La séance s'ouvrira à 7 heures et demie précises.

Les Comités de la Législature

Voici comment se composent les comités permanents de la Législature qui siège depuis lundi à Baton-Rouge :

AU SÉNAT.

Comité judiciaire—J D Watkins, chairman ; W W Leake, M J Cunningham, Chas Parlange, E E Kidd, C. Newton, M J Foster, Wynne Rogers, Hampden Story, R S Perry.

Finances—W A Robertson, chairman ; Chas Parlange, W W Leake, Edwin Harris, T Y Aby, J N Augustin, H R Lucas, B W Marston, J C Vance.

Milice—J N Augustin, chairman ; R S Perry, E C Davey, T Y Aby, Henry Demas.

Enregistrement (Enrollment)—E E Kidd, chairman ; Wynne Rogers, J C Vance, J F Pollock, T S Fontenot.

Agriculture, Commerce et Levées—H R Lucas, chairman ; J D Watkins, Thos J Buffington, Chas Parlange, Hampden Story, C Newton, W J Foster, D C Montan, Henry Demas.

Instruction publique—C Newton, chairman ; Thos Campbell, O B Steele, T S Fontenot, D C Montan, A D Battle, Richard Simmes.

Dépenses du Sénat—O B Steele, chairman ; T S Fontenot, J F Pollock, W W Leake, Adrien Nunes.

Corporations, etc—R S Perry, chairman ; R L Luckett, T J Buffington, J N Augustin, J D Watkins, E C Davey, H R Lucas, Jno Settoon, A D Battle.

Impressions—B W Marston, chairman ; J F Pollock, O B Steele, Jas. Hagan, Jordan Steward.

Salubrité et Quarantaine—T Y Aby, chairman ; R L Luckett, T J Buffington, Thos. Campbell, W A Robertson, Albert Estopinal, Jno Settoon, Jas Hagan, B F Brian.

Bibliothèque—M J Cunningham, A Estopinal, Jas Hagan, B F Brian, M Cahen.

Elections, etc.—R L Luckett, chairman ; M J Cunningham, Thos J Buffington, J C Vance, Edwin Harris, Adrien Nunez, A D Battle, M. Cahen, Richard Simmes.

Règlements—Chas Parlange, chairman ; E E Kidd, B W Marston, W A Robertson, H Demas.

Ville de la Nouvelle-Orléans—Edwin Harris, chairman ; J Numa Augustin, J F Pollock, M J Cunningham, M J Foster, Chas Parlange, Hampden Story, Wynne Rogers, E C Davey.

Relations fédérales—N J Foster, chairman, Adrien, Nunez, A Estopinal, Jno Settoon, Jordan Stewart.

Parcs, édifices publics, etc.—Thos J Buffington, chairman ; D C Montan, Jas Hagan, B F Brian, Mayer Cahen.

A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Nous nous bornerons à donner les noms des présidents (chairman) de chaque comité :

Instruction publique—Butler.
Banques—Atkins.
Pêcheries—Weems.
Impressions—Cosgrove.
Relations fédérales—Ives.
Affaires de ville—Chrétien.
Affaires de paroisse—Henry.
Pénitentiaire—McCullough.
Voies et moyens—Ogden.
Enrôlement—McCain.
Constitution—Monday.
Homestead—Stringfellow.
Salubrité et quarantaine—Jackson, de Natchitoches.
Immigration et commerce—Gibson.
Election—McCullough.
Enregistrement—Curley.
Judiciaire—Billiu.
Message de l'Exécutif et législation constitutionnelle—Joffrion.
Liquidation de la dette de la ville—Speaker Ogden.
Dépenses éventuelles—Code.

Voici la liste complète du comité de la liquidation de la dette de la Nouvelle-Orléans :

R N Ogden, Stringfellow, Cosgrove, Ogden, de Bossier, Morgan, Dudenhefer, Barry, Balger, McDonald, Mencl, Chrétien, Quinn, Leake, Meeney, Curley, Allaine, Schneider, Heidenhain.

Le comité des voies et moyens se compose de :

Ogden, de Bossier, Stringfellow, Cosgrove, Kavanaugh, Wise, Alabama, Bulger, Barry, Mencl, Allain, Gardner.

Le comité des affaires de ville comprend toute la délégation de la Nouvelle-Orléans, ainsi que MM. Levy et Robertson.

HORSFORD'S ACID PHOSPHATE

Pour la Débilité Nerveuse.

Le Dr EDWIN F. VOSE, de Portland, Me., dit : "Je l'ai prescrit pour plusieurs formes de débilité nerveuse, et il n'a jamais manqué de faire du bien."

La culture de la soie.

Nous regrettons que l'initiative de cette industrie, aussi charmante que productive, n'ait pas eu lieu dans notre Etat, mais dans celui du Mississippi.

Ce n'est pas la première fois que nous nous occupons de cet important sujet, et nous lui avons déjà consacré plus d'un article.

Il vient de s'établir, à Corinthe, une compagnie pour exploiter la culture des vers à soie. Une magnanerie magnifique va s'élever près de la ville. M. Bashaw qui, avec M. Roussel, a déjà obtenu de brillants succès dans cette culture, est le président de la compagnie. Tous les travaux sont sous le contrôle de M. L. S. Crozier, dont le nom est déjà bien connu de nos lecteurs. M. Crozier est peut-être l'autorité la plus incontestée qu'il y ait aux Etats-Unis, en pareille matière. Sous sa direction, l'entreprise ne peut que prospérer. La compagnie possède quatre cent mille mûriers de la meilleure qualité, beaucoup plus qu'il ne lui en faut pour les besoins de sa propre exploitation ; elle serait fort aise de trouver des acheteurs à qui elle livrerait ses plants. Ce n'est pas un intérêt grossier qui l'anime en agissant de la sorte : C'est le désir de propager une industrie dont le succès est certain, et qui peut tirer le pays des embarras inextricables où l'a jeté la culture exagérée du coton.

Avec quelque peu de soin, il est si facile, si peu coûteux de faire une belle récolte. Les deux grandes opérations, la ponte et le filage, ne prennent que 35 à 40 jours. Une femme et un petit enfant peuvent soigner et nourrir les vers sortis de 2 onces d'œufs produisant en moyenne de 150 à 200 livres de cocons. Vendus 35 cents la livre, les cocons rapporteront $112 50 ; la dépense ne dépassant pas $12 50 ; reste un gain net de $100. Et, votre récolte faite, vous pouvez vaquer à vos autres travaux de ferme.

Nous croyons fermement que la culture de la soie est appelée à devenir une des grandes sources de richesse de la basse-Louisiane, et nous serions heureux de voir s'y multiplier les magnaneries.

Utah et son peuple.

Il peut paraître étrange de voir débattre le mormonisme au nom de la morale, c'est, cependant, ce que nous lisons dans une brochure portant le titre ci-dessus et publiée par un gentil, un ancien fonctionnaire des Etats-Unis. L'auteur qui déclare n'être pas lui-même mormon, ne tient-il pas à la secte par certains côtés cachés ? Nous l'ignorons. Mais jamais, croyons-nous, on n'en a si chaleureusement pris sa défense.

—Ce livre commence par une exquise de la vie de Joseph Smith, dont il fait un apôtre convaincu, et dont il défend la mémoire contre tout reproche d'imposture.

Il passe ensuite en revue l'histoire des différentes Hégires de la secte, les persécutions, des atrocités dont elle a été parfois la victime, mais là n'est pas pour nous l'intérêt du livre. Nous le trouvons surtout dans certains détails peu connus, et qu'on lira non sans curiosité.

Toute religion est non seulement tolérée, mais protégée par la loi mormone. Toute église, à quelque secte qu'elle appartienne, est exempte de taxe. Brigham Young a donné plus de $1000 pour l'érection d'églises non-mormonnes, $500 aux catholiques, une assez forte somme pour une chapelle épiscopalienne, un terrain aux juifs pour en faire un cimetière.

Toutes les fois qu'un ministre d'une religion quelconque jouissant d'une certaine réputation, visite Salt Lake City, on offre à son éloquence l'hospitalité de la chaire du Tabernacle.

L'auteur donne ensuite le résultat du recensement fait, l'hiver dernier, dans les prisons de l'Utah.

A Salt Lake City, il y a une population moyenne de 75 mormons sur 25 non mormons.

Dans le comté, une moyenne de 8 mormons sur 20 non-mormons. Eh bien, dans la prison de ville, il y avait 25 condamnés, dont pas un seul mormon ; dans celle du comté, 6, tous étrangers à la secte. Le gardien de la prison déclarait que pendant 5 années, il n'avait eu à écrouer que trois mormons.

Dans tout l'Utah, la proportion entre les deux populations orthodoxes et hétérodoxe est de 83 à 17, et il y avait alors au pénitencier cinquante un prisonniers, dont 5 mormons et 46 gentils. Sur 200 cafés, billards, tables de jeu, il n'y en a pas une douzaine qui soient tenus par des mormons ; il n'y a pas un seul joueur de profession dans l'Etat qui appartienne à la secte. 55 pour cent des avocats ou homme vivant de chicane sont anti-mormons, la secte entre pour 10 pour cent dans les suicides.

Du 1er janvier au 8 décembre 1881, il y a eu, dans l'Utah, 1000 arrestations, dont 169 hommes, femmes et enfants mormons ; le reste, c'est-à-dire 851, appartenaient aux différentes classes des gentils.

Certes, ces chiffres, qui ne sont pas contestés, provoquent plus d'une triste réflexion. Sont-ils une sorte de démonstration en faveur du mormonisme ?

Non, certes, ils prouvent seulement que les gentils qui habitent l'Utah ne sont pas le dessus du panier des populations chrétiennes.

Dimanche dernier, 9 courant, un cyclone s'est formé près de San Antonio, Texas. Les dégâts sont considérables. La force en était si grande qu'elle déracinait les arbres et qu'il a enlevé la maison et les écuries de M. Roux. Ce dernier a eu toutes les peines à sauver sa famille ; un de ses fils a reçu des contusions très graves. On peut se faire une idée de la violence du tourbillon par ce fait qu'il a transporté, à une distance de plus de cent yardes, des pièces d'une grosseur énorme.

Neuf cents personnes sont parties samedi dernier de New York pour l'Europe. Parmi les voyageurs, on remarquait W. L. Vanderbilt, George W. Vanderbilt, J. H. Vanderbilt, M. et Mme George Q. Whitney, de la Nouvelle-Orléans.

En avril 1880, lorsque le premier train traversa Albuquerque, Nouveau-Mexique, au-dessus d'Atchinson, il n'y avait, dans cette partie de l'Etat, qu'une seule maison habitée par un mexicain ; maintenant, cinq mille habitants animent cette solitude, et on trouve un grand nombre de beaux bâtiments, plusieurs hôtels, six églises, deux journaux quotidiens, deux lignes d'omnibus, gaz, etc.

Dr J. Carrière.—M. le Dr J. Carrière, fils de M. Antoine Carrière, de la Nlle-Orléans, après de fortes études médicales faites à Paris, s'y est établi d'une manière définitive et y exerce sa profession depuis plusieurs années. Le talent de notre jeune compatriote, développé et mûri par une longue et patiente pratique des hôpitaux, est trop réel et trop sérieux pour que nous ne le recommandions pas de la manière la plus pressante aux Louisianais qui vont à Paris : c'est pour nous un devoir, et nous le remplissons avec plaisir. Le Dr Carrière a son cabinet au No. 2, rue Portalis, près le Boulevard Malesherbes.

☞ Parmi les nombreux voyageurs partis hier, par le train du chemin de fer de Louisville et Nashville en destination d'outre-mer, se trouvait M. Octave Ménil, représentant d'une maison de commerce du Havre. M. Ménil va passer un mois de loisir au sein de sa famille, et [illegible] rue Carondelet à la reprise des affaires, l'automne prochain. Bon voyage.

"L'Ayer American Almanach" a fait son apparition depuis le commencement de cette année. Cette publication est bien accueillie dans toutes les familles. Elle renferme d'excellents avis au sujet de médecine, des anecdotes [illegible] des renseignements utiles [illegible]. Quelqu'une bonne partie de [illegible] consacrée à faire connaître les [illegible] médicales de la maison [illegible] nombre de recettes auxquelles les [illegible] d'Ayer sont complètement [illegible]. Ces médicaments sont recherchés et [illegible] appréciés ; ils possèdent des qualités [illegible]. L'Almanach indique le [illegible] d'en faire usage et leur application aux [illegible] On peut se le procurer [illegible] en s'adressant à un pharmacien [illegible].

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à reconnaître l'efficacité du [illegible] toniques.

Nouvelles Télégraphiques.

Paris, 6 mai.—La rente est cotée 84 francs 10 c.

Les affaires d'Algérie à la Chambre.

Paris, 6 mai.—Hier, à la Chambre des députés, M. Ballue a attaqué la politique du gouvernement au sujet de l'Algérie et demandé l'occupation de Figuig. M. de Freycinet a répondu que le gouvernement devra peut-être occuper Figuig.

L'Irlande et le Pape.

Rome, 6 mai—Le pape, en recevant une députation irlandaise qui était venue le féliciter d'avoir élevé le Rév. Dr McCabe au cardinalat, a dit qu'il désirait non seulement récompenser le Dr McCabe de ses nombreux services, mais encore donner à l'Irlande un nouveau gage de l'amour de la papauté. Le Dr McCabe avait été sage dans ses conseils au peuple. Le pape a exprimé sa confiance dans la sagacité et la modération du peuple d'Irlande, qui, a-t-il dit, saura résoudre les difficultés actuelles. Il espère que le désordre et l'agitation en Irlande cesseront et que le pays jouira encore une fois de la tranquillité, dont il a tant besoin. Il a terminé en bénissant toute la catholique Irlande.

Le canal de Corinthe.

Londres, 6 mai—La cérémonie du premier coup de pioche sur la ligne du canal de Corinthe a été exécutée hier par le roi de Grèce.

Les protecteurs des juifs de Russie.

Londres, 6 mai—On télégraphie de Berlin au Times : "M. Bleichroeder, banquier, a souscrit £1,000 pour les juifs de Russie. Une dépêche du secrétaire Frelinghuysen à M. Hoffman, au sujet du traitement des juifs de Russie, a produit une impression des plus favorables dans les cercles libéraux. La République des Etats-Unis est maintenant proclamée, au lieu de l'Angleterre, la champion des faibles et des opprimés."

Tremblement de terre en Espagne.

Madrid, 6 mai—Un nouveau tremblement de terre a été ressenti hier à Grenade. Plusieurs maisons ont été détruites.

L'incendie du Ring Theater.

Vienne, 6 mai—Dans le procès des personnes accusées de négligence criminelle dans le cas de l'incendie du Ring Theater, M. Heimesberger, le chef d'orchestre, a déposé qu'aussitôt après que l'incendie eut éclaté, il a demandé au commissaire de police Landsteiner de faire apporter de la lumière au théâtre, attendu qu'il y avait du monde à l'intérieur, mais M. Landsteiner lui a répondu que tout le monde avait été sauvé. M. Landsteiner a nié avoir rencontré M. Heimesberger, mais la femme et le fils de celui-ci ont confirmé son assertion. Un autre témoin a déposé qu'il avait entendu M. Landsteiner dire à l'archiduc Albrecht que tout le monde était sauvé. Ce témoignage a causé une profonde sensation.

"L'Anneau des Nibelungen" à Londres.

Londres, 6 mai—La première partie de "l'Anneau des Nibelungen" de Wagner a été représentée hier soir au théâtre de Sa Majesté. La salle était comble ; les princes royaux et les principaux membres de l'aristocratie étaient présents. La représentation a été bien accueillie. Le Standard dit que la grandeur de "l'Anneau des Nibelungen" doit être cordialement admise. D'après le Post, le succès n'est pas dû aux mérites d'un chanteur individuel, mais à tous. Le Times dit que la représentation de "l'Anneau des Nibelungen" a été un succès triomphant.

Une Société de Crédit Mutuel en France.

L'insuffisance du crédit est certainement pour quelque chose dans le marasme des affaires. Les causes économiques ne sont point seules à l'amener. S'il appartient au législateur de réagir opportunément contre telle ou telle influence provenant d'une confusion dans le mécanisme commercial, financier, etc., l'initiative privée peut très bien, par d'intelligents moyens suppléer à l'insuffisance du crédit. Les merveilleux effets de l'association, savamment combinés, sérieusement étudiés, peuvent, envisagés à ce point de vue, produire des résultats surprenants. La simplicité, toujours si précieuse partout où on la rencontre, est ici d'une incontestable utilité.

Que peut le petit commerçant livré à lui-même ? Écrasé par d'énormes frais et par la concurrence des gros capitaux coalisés, il pourrait déjà très difficilement se livrer à de rémunératrices opérations. Eh bien ! tout cela ne serait rien encore si la faculté d'emprunter à des conditions acceptables s'offrait à lui. Constituer des approvisionnements suffisants est, en grande partie, son but principal. Mais les fonds ne lui permettent pas toujours de l'atteindre. A qui recourir alors ? Le banquier ? Mais il ne livre point son argent au premier venu. Le livrât-il, il faudrait encore voir si ce ne serait pas à de trop dures conditions. Il faut toujours compter avec les nécessités du moment.

D'un autre côté, si difficiles que soient les bonnes affaires pour le petit commerçant, il n'en est pas au point de se trouver tout à fait sans ressources. Nous le voyons quelquefois à la tête de quelques petites économies. L'épargne ne le laisse certes pas indifférent. Il en connaît les excellents côtés, et dès qu'il y peut recourir, il ne néglige rien. Se laissera-t-il séduire alors par les fantasmagoriques promesses de sociétés financières plus ou moins bien assises dont les jeux de bourse constituent à peu près le seul élément ? Le moment, croyons-nous, serait fort mal choisi. Les placements sûrs, solides et rémunérateurs sont fort rares.

Donc, une association par laquelle on arriverait à constituer un capital respectable rapportant un intérêt raisonnable et à l'aide duquel on obtiendrait, le cas échéant, quelques avances permettant de faire honneur à des affaires, serait une entreprise que l'on pourrait encourager sans arrière-pensée. La démocratie en politique ; ce n'est pas pour arriver à autre chose que nous avons si résolument combattu sous l'Empire. Nous estimons que c'est là un bien hors de prix. La démocratisation—ma foi ! nous risquons le mot !—la démocratisation du crédit, est—ce n'est pas non plus, un mince avantage—destinée à faire avancer d'un grand pas la prospérité du petit commerce. Les capitaux s'agglomèrent pour les entreprises gigantesques et ils se refuseraient à se grouper autour d'une œuvre, dont il est permis d'espérer, d'attendre les meilleurs résultats !

Les grands financiers, les capitalistes marquants savent s'entendre lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, et les petits, les faibles, voudraient ne point porter leur épargne à une société de cette importance ? Car cette société existe ou du moins elle est sur le point d'exister.

L'épargne et le prêt, ces deux indispensables éléments de la machine commerciale et industrielle se trouveront bientôt réunis, à Marseille, à la "Banque populaire du Midi" société anonyme coopérative dont M. Sembireuse de La Motte a eu l'excellente idée.

Ce n'est point trop se hasarder, croyons-nous, que recommander une institution de ce genre aux industriels et aux commerçants non seulement de la province, mais encore de la capitale. Les capitaux ne se distinguent pas au point d'établir une démarcation entre ceux des départements et ceux de Paris. Les statuts de la société en projet sont déposés chez Me Bonasse, notaire à Marseille.

Nous connaissons les excellents services rendus par les sociétés de secours mutuels. D'aussi grands, sinon de plus grands, seront, nous n'en doutons point—toutes proportions gardées bien entendu—bientôt rendus par la Société de secours mutuels dont il s'agit.

(Le Courrier du Soir, du 21 avril.)

Un médecin de je ne sais plus où vient de découvrir que la viande crue, ordonnée depuis si longtemps comme le meilleur des aliments réparateurs, a l'inconvénient grave d'exposer à la phtisie les infortunés consommateurs qui l'absorbent, et cela pour la simple raison que la plupart des animaux débités dans les abattoirs sont phtisiques et que le défaut de cuisson laisse subsister les germes.

O science ! voilà bien de tes coups. Voilà la viande crue taxée de phtisie en tranches, et vous dites au naïf client : "Baisse la tête, fier jobard ; brûle maintenant ce que tu adorais naguère, et adore ce qui sera brûlé !"

Après quoi, quelque autre chercheur viendra nous apprendre, à son tour, comme quoi la viande bien cuite est plus dangereuse encore que la viande crue.

Dévouement.—Nous reproduisons ici un trait bien rare de dévouement paternel et maternel, qui a eu lieu, cette année, à Paris. Une famille se composait du mari, de la femme et d'un fils âgé de vingt ans. La mère n'avait jamais quitté des yeux son enfant ; elle ne pouvait supporter l'idée de s'en séparer un instant. Celui-ci, du reste, rendait à sa mère amour pour amour. Le jour de la conscription arriva. Le jeune homme tire un mauvais numéro. Il est de l'armée active : il faut partir immédiatement. Les scènes de désespoir se renouvelaient à chaque instant. Le mari, brisé à la fin par ce spectacle, entoure de ses bras la mère et l'enfant, à la veille du départ, confondaient leurs larmes dans un suprême embrassement. Il murmure le mot : adieu, et disparaît.

Quelques moments après, du haut d'un des ponts de la Seine, un corps tombait lourdement dans le fleuve et disparaissait sous les flots.

Heureusement, quelques bateliers avaient aperçu de loin la chute. En quelques rapides coups de rames, ils arrivent à l'endroit où avait eu lieu le suicide.

Après d'assez pénibles recherches, ils aperçoivent le corps, et le retirent vivant encore, mais insensible des flots.

On le transporte à la morgue. On le dépouille de son vêtement pour le frictionner. La police fouille les poches du noyé, suivant l'usage, elle trouve un papier portant un nom, une adresse et ces deux simples lignes suivantes : L'enfant ne sera pas séparé de sa mère. C'est le fils unique d'une veuve !

Quel auteur a jamais raconté en si peu de mots un trait sublime de dévouement ?

Décédé, le 10 mai à 4 1/2 heures du soir, Mr CELESTINO CASSANOVA, âgé de 57 ans, natif de la paroisse St. Bernard, Lne. Son enterrement aura lieu à 4 1/2 heures du soir, de sa résidence, 160 rue Marigny. Ses amis sont priés d'y assister. De la part de son épouse et de son fils.

Les membres et officiers de l'Association des Dames de la Louisiane, 3me district, dont il était l'un des fondateurs et officier, sont aussi invités à assister à ses funérailles.

Par ordre du Président.

P. A. ROUSSEAU, secrétaire.

E. P. D.

Falleció ayer, miércoles, á las cuatro y media de la tarde, CELESTINO CASANOVA, á la edad de 57 años, nativo de Nueva Orleans. Los amigos y conocidos del finado, son suplicados de asistir á su entierro que tendrá lugar hoy jueves, á las cuatro y media de la tarde, desde su ultima morada calle de Marigny, No 160, entre Morales y Urquhart.

De parte de su esposa é hijo.

Nueva Orleans, Mayo 11 de 1882.

Association co-opérative et d'assistance mutuelle des Épiciers.

Avis est par le présent donné aux membres de la susdite association que l'élection annuelle des officiers aura lieu à la salle du coin des rues Poydras et Dryades, SAMEDI soir, 20 du courant, à 7½ heures. La ponctualité est requise des membres.

JOHN F. BREMER, Président.
PAUL E. VOORHIES, Secrétaire. 11 mai—14 20

NOTICE SPÉCIALE.

Taxes et Licences de 1882.

Département des Finances, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1882.

Il ne reste que quinze jours pendant lesquels les délinquants peuvent payer leurs taxes et licences de 1882 sans frais.

MARDI, 16 du courant, un intérêt au taux de 10 pour cent par an sera ajouté, depuis le 31 mars 1882, sur toutes les taxes non payées de 1882 ; et le même jour la liste des délinquants pour les licences sera remise à l'assistant-avocat de la ville, et l'intérêt et autres frais seront ajoutés aux comptes.

E. T. WITZEL, Administrateur des Finances.

11 mai—au 15

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END,

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit :

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7 ....a. m.	8 ....a. m.
8 ....a. m.	9 ....a. m.
9 ....a. m.	10 ....a. m.
10 ....a. m.	11 ....a. m.
11 ....a. m.	12 ....m.
12 ....m.	1 ....p. m.
1 ....p. m.	2 ....p. m.
2 ....p. m.	3 ....p. m.
3 ....p. m.	3:15 ....p. m.
[illegible]	3:45 ....p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10 ....p. m. et 11 ....p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 8 a. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toute heure en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE VOUS !—BILLET MENSUEL A $3.

F. WINTZ, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

Le jour et le soir !!

A l'arrivée du train de 5 heures du soir. Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882.

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit :

Les Lundis.
Mardis.
Jeudis et Samedis.

A MANDEVILLE,

Revenant les mêmes soirs,
Les Mercredis,
Mercredis et Vendredis.

Grandes excursions au clair de la lune dans trois ou quatre heures.

Tous les Dimanches, deux grandes Excursions

A MANDEVILLE,

Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.

Prix de la traversée.........50 cents.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des pique-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 33 de la rue Carondelet.

W. G. COYLE, Agent.

12mai☞

Le Dr J. CARRIÈRE,
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris,
Lauréat de l'Académie de Médecine,
No 2, rue Portalis,
Près le Boulevard Malesherbes,
PARIS, (France).
11 mai—au 30 juin

Bureau de l'avocat recouvrant le percepteur des taxes de la paroisse d'Orléans,
No 19 Allée Commerciale, 9 mai 1882.

Aux contribuables délinquants pour la licence d'Etat.

POSITIVEMENT, après le 20 mai 1882, il ne sera pas accordé de délai pour le paiement des licences d'Etat de 1882. De façon à s'épargner des frais, les délinquants devront se procurer leurs licences dès ce moment.

JOHN McENERY,
Avocat chargé de la perception des taxes de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10 11 14

Avis spécial—A partir de JEUDI matin, 11 mai 1882, les trains à passagers et autres du chemin de fer Morgan Louisiane et Texas, ainsi que les vapeurs de la compagnie reprendront leur service jusqu'à ALEXANDRIE.

Les passagers du Texas prendront le train de 8 heures du matin jusqu'à nouvel ordre.

C. A. WHITNEY & CO., Gérants-généraux.
10 mai—3t

Avis.

M. LEON DUPUY est prié de passer au bureau de l'Abeille où se trouve une lettre qui lui est destinée. 10mai—3t

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice,
(Casernes et Versailles).

Les officiers et membres de cette association sont par le présent avis notifiés qu'une assemblée générale, spéciale et extraordinaire de la société, aura lieu le JEUDI, 11 du courant, à la nouvelle salle, coin Peters et Tricou, à sept heures P. M.

BUT DE LA REUNION.

Amendements à la constitution, et question du PIQUE-NIQUE annuel.

Le Conseil d'Administration s'assemblera au dit local, le même jour, à 6 heures P. M. précises.

Par ordre de
F. D. SEGHERS, Président.
FRANK A. PUTAU, secrétaire. 9 mai—3t

ANT. CARRIÈRE, [illegible] CHAS. J. [illegible]

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. [illegible] RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis à Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LIQUIDATION POSITIVE

P. E. Brulatour,

116, 118 et 120 RUE ROYALE,

OFFRE à vendre aux termes les plus avantageux, "in bond" et droits payés :

OTARD, DUPUY & CO—COGNAC.
30/4 et 20/8mes. 1872, 1875, 1865.
5/4 et 5/8mes. V. O. P.
100 caisses de 12 bouteilles chaque, &c.
50 " " " &c. &c. &c.
5 " 24 flacons " &c.
5 " " " &c. &c. &c.

J. DENIS, HENRY MOUNIÉ & CO—COGNAC.
10/4—1879, 1869, 1858.

PINET, CASTILLON & CO—COGNAC.
10/4—1870, 1865, 1856.
50 caisses de 12 bouteilles chaque.

5/4 et 20/8mes GIN Nolet's Imperial Eagle.
1/4 SHERRY Paul-Emile Thomas.

J. H. WUSTENBERG BORDEAUX.
50 barriques et 10/2 barriques VIN ROUGE, [illegible], Pouillac, St-Estèphe, &c. &c.

C. GODARD—MÉDOC.
200 caisses GRAND VIN Château Kirwan.
25 " Château Ganet Lanelle.
15 " Château Giscours.
50 " Château Margaux.
12 caisses CHAMBERTIN Pommard, Romanée et Chablis.
175 caisses Raymond Michel BORDEAUX.
150 différentes marques.

EDOUARD PERNOD—COUVET.
20 caisses ABSINTHE.
20 " KIRSCH.

5 caisses PETITS POIS extra fins.
50 caisses FROMAGE PATE GRASSE, dernier arrivage, voie directe.
400 caisses SAVON DE CASTILLE.
9 mai—4 f—mar jeu sam dim

Established in 1864. Formerly at Canal St. and in Paris, France.
PARISIAN SHIRT MANUFRY,
GENTS' FURNISHING GOODS
AND STEAM LAUNDRY,
F. GUÉBLE,
No 20 St Charles St., Factory, Nos 23, 25, 27 Conti St., New Orleans.
Specialty : SHIRTS and UNDERWEAR made to order.
7 avril—3m—DMJ

Mme VILLIO,
Successeur de Mme Vve FABIO,
MODISTE,
[illegible] rue de Chartres, entre [illegible] et Ursulines,

VIENT de recevoir un vaste assortiment de chapeaux, formes, plumes d'autruche, fleurs fines, rubans et tous autres articles se rattachant au genre de son affaire ; le tout de la première fraîcheur et se distinguant par un cachet d'élégance et de nouveauté que sauront apprécier les dames les plus difficiles à satisfaire. 23 mars—3m d'par j

A LOUER,
Le superbe Magasin et l'Entrepôt incomparable
No 37 rue Decatur,
Près de la Poste, de la Douane, &c.
S'adresser à
P. E. BRULATOUR,
116, 118 et 120 rue Royale.
9 mai 4 f—mar jeu sam dim.

Traines ! Traines !
ATTENTION !
FOULARDS FRANÇAIS.
SATINETS SUISSES.
GRENADINES ALLEMANDES.
PERCALES DE PERSE.
MOUSSELINES MOIRE.
SOIERIES D'ÉTÉ.
LINONS TOILE.
JOLIS PARASOLS.
EVENTAILS FANTAISIE.
BONS GANTS, ETC.
Vente spéciale de
JOLIS BAS,
25 c., 50 c., 75 c., et $1.
204 et 206, rue Magazine, [illegible] magasin au-dessus de St-Andrew street.
E. H. ADAMS.
7 mai—

AVIS AUX PLANTEURS.

NOUS sommes maintenant en mesure de fournir aux planteurs de la côte le meilleur CHARBON DE PITTSBURG venant de "Round Peel", et extrait tout récemment. Le "Raymond Horner" amène vingt bateaux chargés de ce charbon, qui arriveront bientôt, et que nous désirons vendre à bas prix le long de la côte.

W. G. COYLE & CO., 38 Carondelet.
9 mai—3 mos

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, rendus nécessaires par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à bas prix [illegible].

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes ameublements de salon, de salle à manger, et de chambre, sont pleinement au niveau de tous les meubles importés.

N'oubliez pas le numéro du magasin et la légende :

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,
37, 39 et 41 RUE ROYALE

NOTRE STOCK
—DE—
VÈTEMENTS
—POUR—
HOMMES,
JEUNES GENS,
JEUNES GARÇONS
ET ENFANTS.
—POUR LE—
PRINTEMPS ET L'ÉTÉ
—EST—
COMPLET ET COMPREND :

Le choix d'habillements plus complet et plus élégant qui soit jamais sorti de nos ateliers.

Ils ont été confectionnés sur les derniers modèles dans le goût le plus élégant.

Ils ne sauraient être surpassés sous le rapport de la durée et de la beauté. Etoffes de Printemps seules employées.

HABILLEMENTS
De Première Communion.

Nous avons un grand et complet assortiment de ces habillements convenables pour jeunes garçons de toutes grandeurs.

—AUSSI—
UN CHOIX COMPLET DE
Articles de Toilette pour Hommes
—ET—
CHAPEAUX ÉLÉGANTS.

AVIS SPÉCIAL.

Nous offrirons à toute personne achetant des vêtements pour une valeur de $5,

Un des plus jolis Paletots de printemps qu'on ait jamais vu.

Nous disons exactement ce que nous voulons dire, sans rien exagérer.

QUICONQUE examinera un seul instant notre stock en sera pleinement convaincu.

VENEZ LE VOIR CHEZ

MICHEL LION,
195, 197 & 199 Vieille Levée,
Coin Ste-Anne, vis-à-vis le Marché Français.

Le plus grand magasin de vêtements en détail qui existe en ville.
15avril—

PAR LA MER !!
Fleuve Mississippi, Jetées, Rigolets
ET
LAC PONTCHARTRAIN.
Excursion Annuelle,
du vapeur en fer, rapide et sûr
Héroïne.

Ce bateau fera son quatrième excursion annuelle, il partira de la tête de la rue de l'Esplanade, le

Jeudi 11 Mai à 7 heures du soir,

arrivant à West End le vendredi soir 12 mai.

Un nombre limité de billets à vendre. S'adresser au No. 33 de la rue Carondelet, à

W. G. COYLE, agent.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882.—

A l'élection annuelle des directeurs qui a eu lieu aux bureaux de la compagnie, [illegible], les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

P. Maspéro, P. Fourchy,
J. B. Lallande, Edward Toby,
M. W. Smith, J. J. Fernandez,
Jos. Gaddes, E. [illegible],
A. Chaffraix, Chs. Lafitte,
R. W. Taylor.

Et à l'élection du Conseil de Direction qui a eu lieu hier, M. PAUL FOURCHY a été unanimement réélu Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai

Avis.

J. PELLETIER prévient avec plaisir ses nombreux clients, amis et fumeurs en général, qu'il a installé à grands frais et le plus esthétiquement possible un bureau de cigares, tabacs et cigarettes, dans le vaste café de MERCADAL—actuellement Walker—au West-End ; ils trouveront là un choix varié des meilleurs cigares importés et indigènes, des meilleures cigarettes et des tabacs les plus connus, aux mêmes prix qu'à son magasin bien connu—No 21 rue Carondelet et No 4 Allée des Variétés, Nlle-Orléans. 6 mai..8f

CLAIBORNE COTTAGE.
Résidence champêtre, (dans les pinières.)
COVINGTON, Lne.

Pension par mois $30 ; par jour $1.50

Cette charmante résidence, située sur une colline, vis-à-vis la ville de Covington, sur la rive de la rivière Bogue-falaya, se recommande par la salubrité du climat, la beauté du site et ses sources à propriétés curatives.

Les familles désirant y prendre pension peuvent le faire en s'adressant sur les lieux.

Mme E JAUFROID, directrice.

HOTEL DU FORT ESPAGNOL.

Un lieu de récréation paisible pour les familles où est établi un restaurant de premier ordre.

W. S. SAITER, Locataire.
21 mars—3 m.

Compagnie ancienne et célèbre [illegible]

ROBINSON,
ÉTABLIE EN 1835.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de [illegible], girouettes et installations de [illegible]. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

[illegible] de Robinson [illegible] spécialité de fabrication.

[illegible] dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de [illegible].

[illegible] le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 15mars—1an

VETEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
—CHEZ—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE CANAL.

Quartier-Général
—DES—
Jeunes garçons et des enfants pour les Vêtements.

Plus de 75 coupes nouvelles et spéciales [illegible] qui ne se peuvent trouver nulle part ailleurs en ville.

Notre assortiment de vêtements pour messieurs et jeunes gens n'a jamais été plus complet que cette saison, et ne pourrait être surpassé du point de vue de l'élégance et de la variété.

Dans notre Département de Linge fait sur commande.

Nous offrons un assortiment choisi avec soin des dernières et meilleures étoffes américaines et [illegible].

Il est fait une spécialité de la vente de [illegible].

LÉON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
9 mars—MJD

VIEUX ET BON.

Le tabac à fumer Bull Durham n'est fabriqué que par W. T. Blackwell & Co, de Durham, Caroline du Nord. Quoiqu'il y ait longtemps qu'il existe et qu'on le trouve sur le marché, c'est encore le tabac à fumer le plus goûté et le plus populaire.

MM. Blackwell & Co ont commencé en petit, et ce sont aujourd'hui les plus grands fabricants de tabac à fumer du monde entier.

Leur marque de fabrique est bien connue, c'est le Taureau Durham. Si vous voulez du tabac à fumer granulé ou du long-cut, ou bien des cigarettes, procurez vous la vraie qualité et assurez-vous bien que la marque de fabrique soit sur chaque paquet. Ne vous laissez pas tromper par les nombreuses imitations dont le marché est inondé.

9 mai—

NOUVELLES MARCHANDISES

CHAPEAUX,
BONNETS,
FLEURS,
PLUMES.

Reçu, cette semaine, les dernières nouveautés en modes.

Mme C. Samson,
150 Rue du Canal.
4 mai—

Liquidation de magasin
101.........Rue Royale..........101

Liquidation d'un magasin d'articles de Coutellerie fine, etc., pour cause de maladie du propriétaire.

Bandages, couteaux pour cuisiniers, couteaux à découper et ciseaux pour toilettes, ciseaux à ongles, un grand assortiment de couperets, couteaux pour jardiniers et horticulteurs. Tous ces articles seront vendus au-dessous des prix coûtants.

Couteaux de poche de Rodgers et des meilleurs fabricants. Couteaux tire-bouchons de toutes espèces.

Rasoirs à ciseaux tout ce qu'il y a de fin, comme il n'y en a pas en ville—4 ciseaux à l'étui.

Rasoirs pour Cheveux—Les ciseaux à tailler valant $2 50 seront vendus à $1 25.

Les ciseaux à ongles valant $1 25 seront vendus à 75c.

Les ciseaux à ongles valant 60c seront vendus à 40c. 18 av—1 m

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE
NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blanc, Cramoisie et écru.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers
11mars—

LIQUIDATION
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été [illegible]. 19 fév—

A louer,

PROPRIÉTÉ encoignure Chartres et Dumaine, réparée et remise à neuf. Résidence avec magasin au rez-de-chaussée. Possession immédiate.

A. & C. DENIS, No 104 rue du Canal.
4 avril

A VENDRE.
PIANOS D'OCCASION.

2 Pleyel grands concerts, nouvellement réparés ; 1 Pleyel droit ; 1 Pierre droit ; 1 Von Holle droit ; 1 petit format carré, 35 $; tous bien réparés et à vendre à bas prix chez

JUNIUS HART, 190 rue du Canal.
26avril

A vendre

LA propriété connue sous le nom de Lewisburg Hotel, située sur le bord du Lac et à une petite distance des sources [illegible] d'Abita. Cette propriété est en excellent état et offre de grands avantages comme résidence d'été. On vendra, aussi, avec la propriété, les meubles, un cheval, un Jersey wagon et les harnais.

S'adresser à l'Agence Robinson, No 5 rue Carondelet.
2 mai

A vendre.

6 LOTS de terre situés dans l'îlet compris entre les rues Orange, Bread, [illegible] et [illegible] Alley.

Pour plus d'informations, s'adresser Aug. DARCANTEL, No 47 rue Toulouse.
26 avril—1m

A VENDRE

SEMENCE DE RIZ de toute grade, dans les prix de $2.50 à $6 par baril.

S'adresser à
SIEWERD & THOMPSON
Nos 59, 61, 63, 77 rue Peters.
15 avril

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
M. BILLARD.
SUCCESSEUR DE
HÉBERT & CIE.
59 Rue de Chartres, coin Bienville

Reçu par les derniers steamers :

Un choix considérable d'articles pour première communion

—Tels que—

CHAPELETS : CORNALINE et NACRE, monture argent, &c., &c.

LIVRES DE PRIÈRES — Reliures riches — Velours, Satin, Ivoire, Maroquin, Russie, [illegible], &c., &c.

Le plus joli choix et le plus frais assortiment d'Images et Souvenirs de 1ère Communion, Images dentelles, Images [illegible], Images chromos, Images riches sur papier de riz et feuilles d'ivoire.

Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur.

Ils seront vendus aux prix les plus réduits.

Vente en gros et en détail de tous les livres classiques français et américains.

Dépôt spécial des ouvrages : français-anglais, — anglais-français, espagnols-français, &c., &c.

En vente à la Librairie Française :

L'HABITATION DES ST-YBARS par Alfred Mercier.

L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame M. B. Girard.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, racontée aux enfants louisianais, par Mme Laure Andry.

Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.

Reliures en tous genres.
26 mars—

REMEDE INFAILLIBLE

Pour l'incarnation des ongles de pieds.

"The Onyxis Cure."

Cette préparation, employée avec le plus grand succès par quelques-uns des principaux médecins, est maintenant offerte au public comme le seul remède pour ce mal douloureux. Jusqu'à présent on détruisait l'ongle, mais avec cette poudre, les cas les plus difficiles, sont guéris en fort peu de temps et sans douleur.

On appelle l'attention sur les certificats suivants :

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.

Cette poudre "Onyxis Cure", dont je recommande l'emploi m'a toujours réussi depuis trente ans dans la cure de l'ongle incarné, — maladie si rebelle à l'action des autres moyens.

P. A. LAMBERT, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.

Je certifie que j'ai eu occasion d'employer la poudre connue sous le nom de "Onyxis Cure" pour des personnes qui souffraient d'ongles incarnés et que j'ai été très satisfait des résultats que j'ai obtenus. J'en recommande donc avec plaisir l'usage au public.

Dr EDMOND SOUCHON.

St. Jean-Baptiste, 16 février 1882.

Je certifie avoir employé avec succès la poudre "Onyxis Cure" contre l'ongle incarné, et je la recommande à ceux qui souffrent de ce mal douloureux.

C. HUARD, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1882.

Je certifie m'être servi avec succès dans ma clientèle, du remède connu sous le nom de "Onyxis Cure" ; j'en recommande par conséquent l'emploi à ceux qui souffrent des ongles incarnés.

E. BOURGEOIS, M. D.

A vendre par

J. L. Carrière, coin Canal et Baronne.
I. L. Lyons, coin Camp et Gravier.
E. J. Hart & Co, 73 et 79 rue Tchoupitoulas.
Geo. R. Finlay & Co, 35 Magasine.
E. Rivet, coin Chartres et Bienville.
A. Carronché, 30 Chartres.
Aussi, par tous les droguistes de détail.

PRIX : $1.00.
6 avril—1 an—DMJ

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN,
30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,
Entre Conti et St-Louis.
1er fév—22.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
363.....RUE VILLERE.....363
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 fév—22 1an.DMJ

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
17.....RUE DE CHARTRES.....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
Sept.—1an

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
au No 77 de la rue de la DOUANE
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. B. LYMAN..........Président.
[illegible]..........Vice-Président.
[illegible]..........Secrétaire.

Directeurs :

[illegible] Samuel H. Kennedy,
[illegible] Victor Meyer,
[illegible] Edward J. Gay,
[illegible] A. M. Moulton,
[illegible] Wm. B. Conger,
[illegible] John M. Parker,
[illegible] George Martin,
[illegible] Henry L. Frank,
[illegible] J. J. Bain,
[illegible] Lucien Dolery,
[illegible] Louis Pradat,
[illegible] Charles Newman,
[illegible] S. O. Goulon,
[illegible] John Calder,
[illegible] Wm. B. Lyman.
10 [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 MAI—CLASSE No 111

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]	41	42	9	26	30	39	63	69	18	19	29

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 10 mai 1882—4 heures P. M.

LOUIS R. PILIÉ,
D. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans tous nos [illegible] bureaux.